

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUN 2023

Nombre de Conseillers : L'an deux mil vingt trois
en exercice : 14 le cinq juin à dix-neuf heures
présents : 13 le Conseil Municipal de la commune de MÉGRIT dûment convoqué
votants : 13 s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la Présidence de Marie-Jeanne DESPRES, Maire.

Date d'affichage : Présents : DESPRES Marie-Jeanne, HAQUIN Mickaël, CLEMENT Philippe,
GUICHARD Fabienne, PERTUISEL Stéphane, HENRY Anne-Christine,
GABORIEAU Cédric, CLEMENT Christelle, LEMETAYER Dominique,
AUCLAIR Thierry, GIBLAINE Jean, TOSTIVINT Sébastien, LEMARCHAND
Christophe.

12 juin 2023 Absent excusé : MORDEL Michel
Secrétaire : HENRY Anne-Christine

Approbation du compte rendu de la réunion du 6 avril 2023

Madame le Maire donne des précisions sur 2 points :

- Le bouclier tarifaire (amortisseur électricité) est accordé à la commune depuis le 1^{er} janvier 2023. Un point sera fait sur les dépenses d'énergie lors du prochain Conseil municipal.
- Le taux plafond sur le tableau de présentation des bases d'imposition : Ce taux de 105,07 ne peut pas être dépassé pour la TFB. Il correspond à 2.5 fois le taux moyen départemental (42.02 %) ou national s'il est plus élevé.

Le compte rendu de la réunion du 6 avril 2023 est approuvé à l'unanimité.

N° 06/2023/01/01 : Présentation de l'avant-projet de l'aménagement du site de La Marette par le Cabinet Ouest Am

Madame Aurélie VASSEUR du cabinet Ouest Am présente l'avant-projet du site des Granitiers (stade Emile POILVÉ). Sur la base du découpage du terrain de football, l'idée est d'y intégrer des usages différents. Trois points sont à souligner :

- Le déplacement de la zone de vidange des camping-cars, et des conteneurs de tri sélectif derrière l'école.
- La création d'un espace sport, d'un parcours d'aventure, d'un espace pique-nique, d'un espace verger et d'un jardin pour l'école
- La création d'un mail pour construire la continuité entre le local vestiaires (objet d'une étude de réhabilitation actuellement avec l'ADAC), le parc et le commerce « Le Panier de la Marette »
- La création de liaisons piétonnes arborées permettant de voir les espaces de jeux depuis le mail.

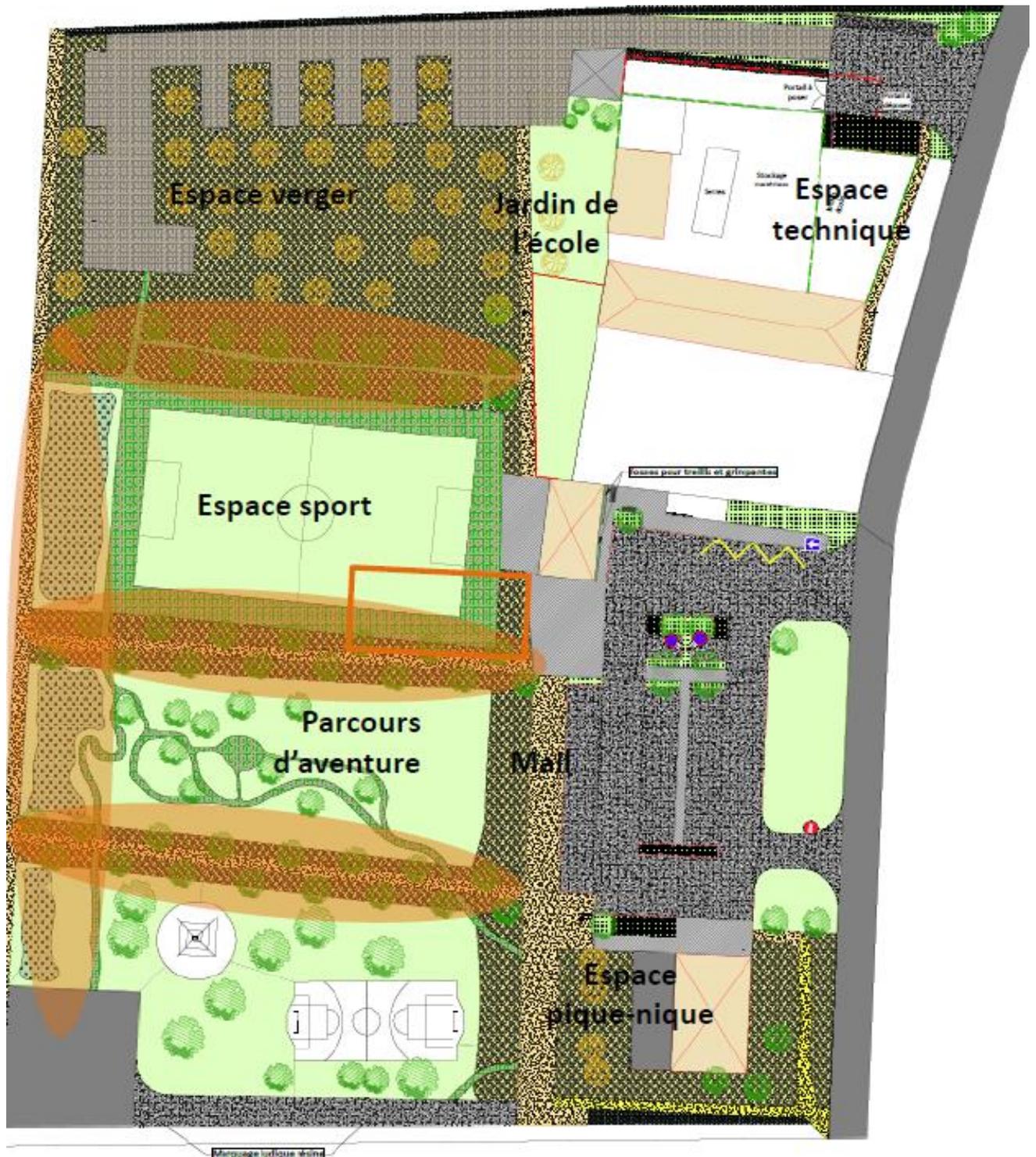
Cette configuration intègre la future acquisition d'une bande foncière au nord et le maintien d'une entrée indépendante pour les locaux des services techniques.

Après délibération, l'assemblée décide d'apporter les modifications suivantes au projet :

- Réduire le nombre d'arbres d'alignement le long des sentiers et dans l'espace verger
- Suppression des bosquets le long du sentier en limite ouest
- Borne camping-cariste : voir pour une éventuelle installation d'une borne électrique
- Ajout d'un espace dédié aux jeux de boules
- Déplacement de l'espace pique-nique sur les pelouses du parcours d'aventure.

L'offre de maîtrise d'œuvre du cabinet Ouest Am pour 10 500 € H.T. est acceptée. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter les différents financeurs pour ce projet.

Une réunion est prévue prochainement sur le terrain pour validation des modifications à apporter au projet.



N° 06/2023/01/02 : Rentrée scolaire 2023 – 2024 : ATSEM supplémentaire le matin, tarifs cantine et garderie

Demande d'une ATSEM supplémentaire le matin à l'école

Madame le Maire informe l'assemblée qu'à l'issue du conseil des maîtres du RPI du 11 avril, les professeurs des écoles ont discuté des effectifs et de la répartition pour la rentrée de septembre 2023.

Les effectifs sont en hausse (118 élèves à la rentrée 2022, 131 élèves prévus à la rentrée 2023), ce qui implique une classe de PS-MS d'au moins 29 élèves.

Les professeurs précisent que ces élèves ne pourront être bien accueillis qu'à condition de recruter une ATSEM supplémentaire le matin. Il n'est pas possible de retirer l'ATSEM de la classe des GS - CP, ce qui nuirait aux apprentissages des élèves de cette classe, l'enseignant(e) ne pouvant assumer seul(e)

le bon déroulement des activités auprès d'enfants non autonomes et qui ont besoin d'être encadrés au maximum.

Le coût horaire pour une ATSEM s'élève aujourd'hui à 18.32 € / heure. Il faudrait compter 3h15 / matinée x 140 jours soit une dépense de 18.32 € x 3.25 h x 140 jours = 8 335.60 € à diviser par les 3 communes : 2 778.53 € / commune.

L'assemblée, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à cette demande.

Tarifs cantine et garderie

Madame le Maire précise que les maires des 3 communes du RPI vont se concerter à ce sujet afin de faire une même proposition. Ce sujet est reporté à la prochaine réunion du Conseil municipal.

N° 06/2023/01/03 : Préparation de l'inauguration du site du Chêne Marqué

Madame le Maire rappelle que l'inauguration du site du Chêne Marqué aura lieu le samedi 24 juin 2023 à 11h. Les conseillers municipaux sont sollicités pour la préparation dès 8h le matin sur le site.

Le programme est le suivant : Visite du site, discours, démonstration des carriers, cocktail

L'assemblée émet un avis favorable à la distribution par La Poste d'une invitation sous forme de flyer aux habitants de Mégrit.

A l'issue de l'inauguration, un repas galettes saucisses sera proposé aux conseillers municipaux et au personnel de la commune.

N° 06/2023/01/04 : Questions diverses

- Décès de M. Jean-Yves LAMÉ

Madame le Maire informe l'assemblée que Monsieur Jean-Yves LAMÉ est décédé le 22 mai 2023. Il a été Conseiller municipal de 1995 à 2001 et de 2008 à 2018, Adjoint au Maire de 2014 à 2018.

La cérémonie religieuse a été célébrée jeudi 25 mai à 10h30 en l'église de Mégrit.

- Collecte des Ordures ménagères et tri sélectif

Madame le Maire informe l'assemblée qu'une nouvelle organisation pour la collecte des déchets a été votée, lundi 22 mai, lors du conseil de Dinan agglomération.

Les changements à horizon 2024 :

- Les ordures ménagères seront collectées tous les 15 jours.
- Malgré la demande des élus notamment de Broons, Yvignac-La-Tour et Mégrit, il n'y aura pas de bac jaune individuel sur tout le territoire de Dinan Agglomération. Les emballages et les papiers continueront à être collectés en apport volontaire sur la majorité du territoire
- Invitation à la fête du RPI

Le bureau de l'association des parents d'élèves du RPI invite l'assemblée à venir à la fêtes des écoles le dimanche 2 juillet 2023 à Mégrit à partir de 11h00 au stade Emile POILVÉ.

- Fauchage

Le fauchage a commencé sur la commune le lundi 22 mai par l'entreprise David GUESSANT de Trévron.

La Présidente
Marie-Jeanne DESPRÉS

La Secrétaire
Anne-Christine HENRY

